

LES RIPEURS CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)
--

Article 1 – Définitions

« **Application** » désigne l'application mobile « Les Ripeurs » mise à disposition par la Société dans le cadre des Services ;

« **CGU** » désigne les conditions générales d'utilisation de l'Application et du Site Internet ;

« **CGV** » désigne les présentes conditions générales de vente ;

« **Client** » désigne tout Utilisateur qui utilise les Services de la Société (et qui a donc déjà passé une commande acceptée par la Société) ;

« **Collecteur** » désigne les salariés ou les prestataires indépendants de la Société chargés de l'enlèvement des déchets de chantier inertes et non dangereux ;

« **Compte Utilisateur** » désigne le compte créé par l'Utilisateur en vue de l'utilisation des Services ;

« **Services** » désigne les services d'enlèvement et de planification de l'enlèvement de déchets inertes et non dangereux sur les chantiers proposés par la Société ;

« **Site Internet** » désigne www.lesripeurs.com ou tout autre site internet exploité par la Société et mis à disposition dans le cadre des Services ;

« **Société** » désigne Les Ripeurs, société par actions simplifiée au capital de 1.322,60 €, enregistrée au RCS de Bobigny sous le numéro 831 894 134, dont le siège social est sis 100-108 avenue du Général Leclerc, 93500 PANTIN ;

« **Tarif** » désigne le prix applicable aux Services qui est expressément communiqué au Client via l'Application, le Site Internet ou par téléphone préalablement à la validation de la commande correspondante ;

« **Utilisateur** » désigne toute personne physique ou morale ayant créé un Compte Utilisateur sur l'Application, sur le Site Internet, ou par téléphone auprès de la Société.

Article 2 – Champ d'application des CGV

Les CGV constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société organise et planifie les Services.

Les CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, (i) à tous les Utilisateurs voulant recourir aux Services et (ii) à tous les Services rendus par la Société auprès des Clients, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat. Elles annulent et remplacent les conditions générales de vente diffusées antérieurement.

Toute commande de Services implique, de la part du Client, l'acceptation sans réserve de l'intégralité des CGV. En commandant un Service, l'Utilisateur reconnaît expressément en avoir pris connaissance et les accepte intégralement et sans réserve. L'Utilisateur est informé que la Société pourra amender à tout moment les CGV. Chaque version des CGV entrera en vigueur à sa date de mise en ligne sur l'Application et sur le Site Internet, et le restera jusqu'au prochain amendement ou mise à jour de ces dernières. Tout Utilisateur reconnaît expressément que l'utilisation de l'Application ou du Site Internet postérieurement à toute modification des CGV vaut acceptation de celles-ci.

Article 3 – Définition des Services et modalités d'utilisation

3.1 Définition des Services

La Société a pour activité, à ce jour uniquement en Ile-de-France :

- l'enlèvement, par des Collecteurs, de déchets non dangereux sur les chantiers dans le cadre de sacs remplis par le Client (sacs à gravats et vrac) ;
- l'organisation et la planification d'interventions de prestataires indépendants auprès de Clients afin de procéder à l'enlèvement de déchets non dangereux sur les chantiers par l'utilisation de « big bags » ou bennes remplis par le Client.

3.2 Création, modification et suppression d'un Compte Utilisateur

Pour recourir aux Services, l'Utilisateur peut passer commande (i) via l'Application, (ii) via le Site Internet ou (iii) en contactant directement la Société par téléphone.

Si l'Utilisateur passe commande par téléphone, un devis lui sera envoyé par mail et devra être retourné à la Société avec la mention « *Bon pour accord* » afin de valider la commande.

Toute commande suppose d'avoir au préalable créé un Compte Utilisateur. La création d'un Compte Utilisateur est gratuite, seule la passation d'une commande en vue d'un Service étant payante.

L'Utilisateur veille à ce que les informations du Compte Utilisateur soient et demeurent exactes, complètes et à jour.

L'Utilisateur soumet un certain nombre d'informations afin de créer son Compte Utilisateur et notamment : nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, ainsi que le nom de la société qu'il représente le cas échéant. L'Utilisateur renseigne également le moyen par lequel il a connu la Société, il choisit un mot de passe qui lui est propre pour protéger son Compte Utilisateur et il accepte les CGV.

Toute inscription incomplète ne sera pas validée.

L'Utilisateur garantit que toutes les informations qu'il fournit aux fins de créations ou de mise à jour de son Compte Utilisateur sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur. Il déclare et garantit (i) pour les personnes physiques, être majeur et en capacité de contracter, et (ii) pour les personnes morales, ne pas être en situation de procédure collective, et que la personne ayant procédé à la création du Compte Utilisateur et ayant passé la commande est habilitée à engager la personne morale.

L'Utilisateur s'engage à mettre à jour ces informations sur son Compte Utilisateur en cas de modification, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés. Il est informé que les informations saisies l'engagent dès leur validation. Il doit prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder par ses propres moyens les informations de son Compte Utilisateur qu'il juge nécessaires, dont aucune copie ne lui sera fournie.

L'Utilisateur s'engage à utiliser personnellement son Compte Utilisateur et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité. Il s'engage à ne pas communiquer son identifiant et son mot de passe, et à ne pas utiliser l'identifiant et le mot de passe d'un autre Utilisateur. Il doit immédiatement contacter la Société s'il remarque que son Compte Utilisateur a été utilisé à son insu. Il reconnaît à la Société le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

Par la création de son Compte Utilisateur, ce dernier accepte que les Collecteurs puissent lui envoyer des SMS d'information concernant notamment des rappels d'intervention.

L'Utilisateur peut choisir de ne pas recevoir de SMS en envoyant un courriel à contact@lesripeurs.com et reconnaît que cette option pourrait avoir des conséquences sur l'utilisation des Services.

L'Utilisateur demande à tout moment la suppression de son Compte Utilisateur en envoyant un courriel à contact@lesripeurs.com.

3.3 Passation de la commande

La passation de la commande suppose l'acceptation préalable et sans condition des CGV.

Le Client renseigne lui-même le détail de sa commande, et a la possibilité de vérifier le détail de sa commande (notamment mode d'évacuation, type de déchet, quantité, créneau et lieu d'évacuation), son Tarif, et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer sa commande.

Le Client choisit la formule selon laquelle il souhaite que ses déchets soient évacués :

- « sacs à gravats et vrac » ; ou,
- « bigs bags » ; ou,
- « bennes ».

Les Services sont à ce jour uniquement proposés en Ile-de-France (départements 75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, et 95). Toute autre adresse renseignée lors de la passation de la commande rendra la commande invalide.

Le contrat de prestation de Service ne sera considéré conclu qu'après l'envoi à l'Utilisateur de la confirmation de l'acceptation de la commande par la Société, par courrier électronique.

La Société se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Utilisateur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Après envoi du mail de confirmation, si les Services requièrent l'intervention d'un prestataire indépendant, la Société le sélectionne et le contacte.

Le Client peut demander la modification de sa commande par mail à contact@lesripeurs.com ou par téléphone au 01 86 76 70 46.

En tout état de cause, si au jour du Service, la commande effectuée par le Client ne correspond pas à ses besoins, le Client et le Collecteur signeront ensemble un bon de commande rectificatif, avec modification éventuelle du Tarif.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'exécution des Services, dûment acceptées par écrit par la Société, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

3.4 Annulation de la commande

3.4.1 Enlèvement de « sacs à gravats et vrac »

Le Client peut annuler sans frais sa commande si cette annulation survient au moins deux heures avant le créneau horaire prévu pour l'enlèvement des déchets.

Une somme forfaitaire de 35 € TTC sera acquise à la Société et facturée au Client, à titre de dommages et intérêts (sans préjudice d'une facturation éventuelle du Tarif selon la situation), si :

- le Client annule sa commande moins de deux heures avant le créneau horaire prévu pour l'enlèvement des déchets ; ou si
- le Client n'a pas annulé le rendez-vous, mais n'est pas présent sur le lieu de rendez-vous à l'heure fixé tel que convenu avec la Société, alors que le Collecteur a attendu 15 minutes sur le lieu de rendez-vous.

3.4.2 Enlèvement de « big bags » ou de « bennes »

Le Client peut annuler sans frais sa commande si cette annulation survient au moins douze heures avant le créneau horaire prévu pour le dépôt de « big bags » ou « bennes ».

Une somme forfaitaire de 180 € TTC sera acquise à la Société et facturée au Client, à titre de dommages et intérêts (sans préjudice d'une facturation éventuelle du Tarif selon la situation), si :

- le Client annule sa commande moins de douze heures avant le créneau horaire prévu pour le dépôt de « big bags » ou « bennes » ; ou si
- le Collecteur est dans l'incapacité de déposer ou retirer les « big bags » ou la benne ; ou si
- le Client n'a pas annulé le rendez-vous, mais n'est pas présent sur le lieu de rendez-vous à l'horaire fixé tel que convenu avec la Société.

3.5 Fourniture des Services

3.5.1 Stipulations communes à tous types de commandes

Les Services commandés seront fournis au lieu et au jour indiqués par le Client lors de sa commande et acceptés par la Société.

La Société s'engage à faire ses meilleurs efforts pour proposer des créneaux d'évacuation dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, la responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture des Services imputable au Client, à un prestataire indépendant ou en cas de force majeure.

Le jour de l'exécution des Services, le Client et le Collecteur évaluent si la nature et la quantité de déchet est conforme tant à la commande qu'aux besoins du Client et peuvent réajuster la commande après signature par le Client d'un rectificatif de commande et ajustement éventuel du Tarif. En cas de non-conformité de la situation avec la commande (lieu d'évacuation, nature et quantité de déchet, etc.), le Collecteur peut refuser d'exécuter le Service, sans recours possible du Client.

3.5.2 Enlèvement de « sacs à gravats et vrac »

Le Client s'engage expressément à fournir à la Société toutes les informations nécessaires à l'exécution du Service et à en faciliter la mise en œuvre.

Le Client s'engage, le cas échéant, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des parties communes ou publiques (ascenseur, cage d'escalier, couloirs, etc.) et à relever indemne la Société de toute condamnation pouvant intervenir à son encontre en cas de détérioration, la protection des parties communes ou publiques étant de la seule responsabilité du Client.

Aucun sac ne pourra être supérieur à un poids maximal de 25 kg.

En cas de surpoids des sacs, le Collecteur pourra refuser d'exécuter le Service, sans recours possible pour le Client, ou établir un rectificatif de commande avec modification éventuelle du Tarif, pour correspondre au Tarif adapté.

3.5.3 Enlèvement de « big bags » ou d'une « benne »

Le Client reconnaît que pour toute commande d'un ou plusieurs « big bags » ou bennes, un délai incompressible de 24 heures minimum doit être pris en compte pour la fourniture du Service, notamment du fait de l'intervention de prestataires indépendants.

La Société ne saurait être tenue responsable de l'absence de traitement d'une commande passée moins de 24 heures avant le créneau horaire souhaité pour la fourniture du Service.

Le Client s'assure de la conformité du chantier pour l'accueil d'une benne. Ainsi, le Client s'engage :

- à laisser un accès de 10 mètres de long par 3,5 mètres de large et 4 mètres de hauteur pour permettre au camion de poser la benne sans encombre ;
- à ce que le personnel devant réceptionner la benne soit présent pendant le créneau indiqué dans la commande, son contact devra être indiqué dans la commande pour être transmis au Collecteur ;
- à ce que le chargement de la benne ne dépasse pas la hauteur maximale autorisée (soit la hauteur des ridelles).

La Société se réserve le droit de refuser l'exécution du Service si ces conditions ne sont pas rigoureusement respectées, sans recours possible du Client, et sans préjudice des stipulations de l'article 3.4.2.

Les bennes en chargement sur place, dites « passantes », sont à la disposition du Client pendant une durée maximale de 45 minutes, délai dont le Client dispose pour les charger.

Le Client s'assure que le camion de transport et la benne puissent repartir dans un délai maximal d'une heure à compter de leur arrivée. Tout dépassement fera l'objet d'un ajustement du Tarif.

Les bennes en location sont à la disposition du Client pendant une durée maximale d'une semaine. Un devis spécifique sera établi sur demande du Client pour une location plus longue.

Les bennes seront déposées à l'adresse indiquée par le Client pendant les créneaux suivants :

- le matin entre 8 heures et midi ; ou
- l'après-midi entre midi et 16 heures.

En cas de non-conformité du type de déchet placés dans la benne avec la commande et les présentes CGV, le Collecteur peut refuser l'exécution du Service, ou établir un rectificatif de commande avec modification éventuelle du Tarif pour correspondre au Tarif adapté.

A l'issue de l'exécution des Services, le Collecteur fait signer au Client un reçu électronique de la commande finale. Ce document servira à l'élaboration de la facture destinée au Client.

Articles 4 – Tarifs et Paiement

4.1. Tarifs

Les Tarifs sont indiqués sur l'Application, l'Utilisateur pouvant réaliser un devis avant de passer la commande. Les Tarifs peuvent également être communiqués par téléphone ou sur le Site Internet de la Société. Sauf mention contraire, ils sont exprimés en Euros et hors taxe. La Société se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix.

4.2. Révision des Tarifs

Les Tarifs peuvent faire l'objet d'une révision par la Société à tout moment, à sa libre discrétion. Les prix applicables sont ceux affichés sur le devis communiqué à l'Utilisateur au moment de la validation de la commande ou tels qu'ajustés avec le Collecteur dans les conditions fixées à l'article 3.5.

4.3. Facturation

Les Services font l'objet de factures qui sont communiquées au Client par tout moyen utile, dans un délai habituel de 24 heures après la réalisation des Services.

4.4. Modalités de paiement

Le paiement est exigible en totalité dès réception de la facture. Le paiement s'effectue en ligne, à travers le service de paiement sécurisé en ligne Stripe, par prélèvement à partir des coordonnées bancaires que le Client aura renseignées ou par tout autre moyen qui sera proposé dans l'Application ou par le Site Internet au moment de la commande.

Le prélèvement automatique est conforme à la norme SEPA, le numéro Identifiant Créancier SEPA de la Société est en cours d'attribution. Le mandat électronique et le numéro de référence unique du mandat sont disponibles sur le Compte Utilisateur ou par mail en faisant la demande à contact@lesripeurs.com.

Le Client garantit à la Société qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi.

Sauf accord exprès, préalable et écrit de la Société, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre d'éventuelles pénalités pour retard dans la fourniture des Services commandés ou non-conformité à la commande, d'une part, et les sommes dues par le Client à la Société au titre de l'achat desdits Services ou d'autres Services, d'autre part.

4.5. Retards et incidents de paiement

Le Client est informé et accepte expressément que tout retard de paiement de toute ou partie d'une somme due à son échéance entraînera automatiquement (sans préjudice des actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourront être menées pour le recouvrement) :

- (i) la déchéance du terme de l'ensemble des sommes dues par le Client et leur exigibilité immédiate ;
- (ii) la suspension immédiate des Services en cours jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues par le Client ;
- (iii) la facturation au profit de la Société d'intérêts de retard à un taux d'intérêt égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal ;
- (iv) la facturation au profit de la Société d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à quarante (40) euros ;
- (v) la facturation au profit de la Société d'une indemnité complémentaire sur justificatifs lorsque les frais de recouvrement exposés seront supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 5 – Obligations du Client

Sans préjudice des autres obligations prévues aux présentes, le Client s'engage à respecter les obligations qui suivent :

Le Client s'engage, dans son usage des Services, à respecter les lois et règlements en vigueur (notamment en matière d'entreposage et d'enlèvement des déchets et de sécurité), et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de l'ensemble des Services. Il est seul responsable de son utilisation des Services. Le Client s'engage à faire un usage strictement personnel des Services. Il s'interdit en conséquence de céder, concéder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre des présentes à un tiers, de quelque manière que ce soit.

Le Client s'engage notamment, dans le cadre des commentaires qu'il est susceptible de publier pour évaluer les Services, à respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie. Il s'engage à respecter les mêmes règles de politesse et de courtoisie dans ses échanges avec la Société et les Collecteurs.

Le Client s'engage à coopérer activement avec la Société et à fournir toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des Services, et à informer la Société de toute difficulté éventuelle.

Il s'engage notamment :

- à donner des informations exactes concernant notamment l'adresse d'évacuation des déchets ;

- à être personnellement présent et joignable au créneau horaire qu'il aura indiqué pour la récupération des déchets. S'il ne parvient pas à joindre le Client ou à l'identifier en arrivant à l'adresse d'évacuation des déchets, le Collecteur enverra un SMS au Client ou l'appellera et attendra à l'adresse indiquée pendant quinze (15) minutes. A défaut pour le Client de l'avoir rejoint dans ce délai, le Collecteur quittera l'adresse indiquée et les Services ne seront pas fournis, sans indemnité pour le Client. Des frais seront facturés au Client conformément à l'article 3.4 des CGV.

Article 6 – Garanties du Client

Le Client garantit disposer de toutes les autorisations nécessaires pour décider et organiser la collecte des déchets objet de la commande, et tiendra indemne la Société en cas de réclamation de tout tiers quant aux déchets objet de la commande. Il garantit que les déchets dont il commande l'évacuation sont des déchets inertes et non dangereux, non contraire à la loi ou à la réglementation.

Le Client garantit la Société contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques (copropriété, collectivité, force publique, administration, etc.) que la Société pourrait subir du fait de la violation par le Client de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes des CGV ou d'un autre engagement pris par ce dernier. Il s'engage à indemniser la Société de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

Article 7 – Comportements prohibés

Il est strictement interdit d'utiliser les Services aux fins suivantes :

- l'exercice d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers,
- l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur,
- l'intrusion dans le système informatique d'un tiers ou toute activité de nature à nuire, contrôler, interférer, ou intercepter tout ou partie du système informatique d'un tiers, en violer l'intégrité ou la sécurité,
- l'envoi d'emails non sollicités et/ou de prospection ou sollicitation commerciale,
- les manipulations destinées à améliorer le référencement d'un site tiers,
- l'aide ou l'incitation, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, à un ou plusieurs des actes et activités décrits ci-dessus,
- et plus généralement toute pratique détournant les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus.

Sont également strictement interdits :

- tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher la continuité des Services,
- toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes de la Société,
- tous détournements des ressources système de l'Application,

- toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de cette dernière,
- toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification,
- tous actes de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de la Société, des Collecteurs ou des usagers de son Application, et enfin plus généralement,
- tout manquement aux CGV ou à la loi.

Il est strictement interdit de monnayer, vendre ou concéder tout ou partie de l'accès aux Services ou à l'Application, ainsi qu'aux informations qui y sont hébergées et/ou partagées.

Article 8 – Sanctions des manquements

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des CGV, de comportement inapproprié de l'Utilisateur, ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par un Utilisateur, la Société se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- suspendre, supprimer ou empêcher l'accès à l'Application et aux Services par l'Utilisateur auteur du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé, avec effet immédiat,
- publier sur l'Application ou le Site Internet tout message d'information que la Société jugera utile,
- avertir toute autorité concernée,
- engager toute action judiciaire.

Article 9 – Responsabilité et garantie de la Société

La Société s'engage à fournir les Services avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que les Utilisateurs reconnaissent et acceptent expressément. La responsabilité de la Société ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée.

La Société décline toute responsabilité en cas de perte éventuelle des informations accessibles dans le Compte Utilisateur, l'Utilisateur devant en sauvegarder une copie et ne pouvant prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

La Société ne garantit pas aux Clients :

- que les Services, soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts ;
- que les Services, étant standards et nullement proposés à la seule intention d'un Client donné en fonction de ses propres contraintes personnelles, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par la Société au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par le Client ou l'Utilisateur.

Dans les limites prévues par la loi, la responsabilité de la Société à l'égard de tout Client ou Utilisateur en cas d'inexécution, totale ou partielle, ou de retard dans l'exécution d'un Service, quel que soit le fondement et la forme de l'action est à tout moment limitée aux sommes perçues par la Société au titre dudit Service. Par ailleurs, la responsabilité de la Société à l'égard de tout Client ou Utilisateur pour toute autre cause que l'inexécution, totale ou partielle, ou de retard dans l'exécution d'un Service, quel que soit le fondement et la forme de l'action, est à tout moment limitée à la somme de mille (1.000) euros pour l'ensemble de la durée d'exécution des CGV.

Les données enregistrées dans le système informatique de la Société constituent la preuve de l'ensembles des échanges et transactions avec les Utilisateurs.

Article 10 – Droits de propriété intellectuelle

Le Site Internet, l'Application et tous droits de propriété intellectuelle qui leurs sont rattachés, à ce compris la marque « LES RIPEURS » et les droits d'auteur sur le Site Internet et l'Application, sont la propriété exclusive de la Société. Toutes les marques, logos et autres signes distinctifs, exploités sur le Site Internet et sur l'Application sont protégés à ce titre par les lois, notamment par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle, et par les traités applicables en France et à l'étranger.

L'Utilisateur s'engage à ne pas reproduire, pirater, télécharger, copier, mettre à disposition, diffuser ou utiliser d'une quelconque manière les textes, bases de données, données, codes, images ou le contenu de la marque, de l'Application ou du Site Internet, et de manière générale à ne rien faire qui puisse contrevenir aux droits de propriété intellectuelle appartenant à la Société.

Toute utilisation non autorisée de la marque, de l'Application ou du Site Internet (et notamment par procédé de piratage, contrefaçon ou téléchargement illicite) pourra donner lieu à des poursuites judiciaires civiles et/ou pénales et au paiement de dommages et intérêts à la Société.

Article 11 – Données personnelles

L'Utilisateur est informé que son inscription sur le Site Internet ou sur l'Application donne lieu à la collecte et au traitement automatisé de données à caractère personnel le concernant par la Société.

Il reconnaît avoir pris connaissance de la [Politique de Confidentialité](#) mise en place par la Société disponible, comprise par renvoi dans les CGV.

Article 12 – Durée des Services, désinscription

Le Compte Utilisateur est créé pour une durée indéterminée. Le Client peut supprimer à tout moment son Compte Utilisateur en en faisant la demande par courriel à contact@lesripeurs.com. La

désinscription est effective immédiatement ou, si des Services sont en cours, dès le traitement complet de ceux-ci (en cela compris le paiement complet desdits Services).

Article 13 – Intégralité – Validité – Tolérance

Les présentes CGV (avec les CGU si l'Utilisateur fait usage de l'Application ou du Site Internet) représentent l'intégralité des engagements existant entre les parties. Elles annulent et remplacent tout engagement oral ou écrit antérieur relatif à l'objet des présentes.

L'annulation éventuelle d'une ou plusieurs clauses des présentes ne saurait porter atteinte à ses autres stipulations qui continueront de produire leur plein et entier effet pour autant que l'économie générale des CGV puisse être sauvegardée.

Il est formellement convenu que toute tolérance ou renonciation d'une des parties, dans l'application de tout ou partie des engagements prévus aux présentes, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification, ni générer un droit quelconque.

Article 14 – Loi applicable et juridiction

Les CGV sont régies par la loi française. En cas de contestation sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions générales, les parties conviennent que les juridictions dans le ressort de la Cour d'appel de Paris seront exclusivement compétentes pour en juger, sauf règles de procédure impératives contraires.

Les CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 15 – Acceptation

Les CGV sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à la Société, même si la Société en a eu connaissance.

Article 16 – Contact - réclamation

La Société peut être jointe aux coordonnées suivantes (notamment en cas de réclamation) :

Les Ripeurs
100-108 avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN
contact@lesripeurs.com
01.86.76.70.46

L'Utilisateur s'engage à privilégier toute voie amiable en cas de réclamation ou de litige faisant intervenir la Société. Réciproquement, la Société s'engage à répondre avec diligence à toute réclamation, et à privilégier toute voie amiable de résolution des litiges.

Article 17 – Dispositions spécifiques applicables pour les clients pouvant être qualifiés de consommateurs en application du code de consommation

Le Site Internet et l'Application et la fourniture de services par la Société s'adressent principalement à des clients professionnels mais si une personne physique agissant pour son propre compte à des fins personnelles qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale venait à commander les services de la Société, les dispositions particulières suivantes lui seraient applicables.

17.1 Prix indiqués sur le Site

Les prix exprimés sur le site sont en Euros Hors Taxe. Si vous êtes consommateur, la Taxe sur la Valeur Ajoutée d'un montant égale à 20 % du prix HT du Service, devra également être acquittée en sus du prix des Services.

17.2 Droit de rétractation

Compte tenu de la nature des services proposés par la Société et conformément à l'article L221-28 et notamment le point 1° du code de consommation, le Consommateur est informé qu'il ne dispose pas de droit de rétractation ou qu'il renonce explicitement à se prévaloir de son droit de rétractation, le cas échéant.

17.3 Règlement amiable des litiges

Dans le cadre d'un différend entre les parties et à la suite d'un échec d'une réclamation écrite du Client auprès du service client (dont les coordonnées apparaissent à l'article 16) ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation, peut recourir à tout mode alternatif de règlement des différends et notamment à une procédure de médiation en contactant le médiateur suivant :

Médiation de la consommation AME

11 Place Dauphine, 75001 Paris.

www.mediationconso-ame.com

Cette procédure est gratuite et le Client peut, à ses frais, se faire assister par un conseil. Le client est libre d'accepter ou de refuser le recours à la médiation et, le cas échéant, la solution proposée par le médiateur.

Article 18 – Entrée en vigueur

La présente version des CGV est entrée en vigueur le 9 décembre 2019.